

**2015-04-041-DEEJ**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

**nomenclature: 7.10**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 AVRIL 2015**

### **OBJET : CONVENTION CAF POUR SOUTIEN A PROJETS**

L'an deux mille quinze, le seize avril, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### **PRESENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, M. LECERF, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme CORRIHONS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT, M. CLAVERIE

### **EXCUSES**

Mme BIRLES	procuration à	Mme DUPRE
M. LAURENT	procuration à	M. PERRET
Mme MONTAUCET	procuration à	Mme BISBAU
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
Mme FAURE	procuration à	M. POULAERT
Mme DELAVENNE	procuration à	M. CLAVERIE

**SECRETARE DE SEANCE : Mme NOGARO**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 33



## **2015-04-041-DEEJ - CONVENTIONS CAF POUR SOUTIEN A PROJETS**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)

Dans le cadre de son débat budgétaire, et confronté à des contraintes financières de plus en plus fortes issues des décisions gouvernementales, la commune est de plus en plus attentive à s'inscrire dans les dispositifs d'aides financières qui lui sont proposés.

En octobre 2014, la commune répondait à un appel à projet de la Caisse d'Allocations Familiales du Pays Basque et du Seignanx dans le cadre du Fonds d'Accompagnement « Publics et Territoires Enfance ».

Parmi les dossiers émanant de la Direction de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse qui ont été soumis à l'appréciation de la commission d'action sociale de la CAF, celui déposé pour l'achat de matériel et mobilier pour la mise en œuvre des TAP a été retenu lors de sa réunion du 29 janvier 2015 ;

Tous ces dossiers correspondent à des projets déjà lancés pour certains, envisagés pour d'autres.

La commission d'action sociale nous a informé le 9 février dernier de l'attribution de subventions à hauteur de 60 % des projets retenus, complètement ou partiellement, soit :

- 2 300 € pour l'achat de petit matériel pédagogique ;
- 10 400 € pour l'acquisition d'instruments de musique, de matériel sportif et jeux ainsi que d'armoires de rangement

Dans ce cadre, il convient de signer les conventions à intervenir avec la CAF du Pays Basque et du Seignanx fixant les conditions et modalités du versement de ces subventions.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-29

Vu les projets de conventions,

### **DELIBERE**

**APPROUVE**, les conventions à intervenir avec la CAF du Pays Basque et du Seignanx, représenté par sa directrice par intérim, Madame Chantal Rémy, fixant les conditions et modalités des subventions accordées aux quatre projets de la commune de Tarnos par la commission d'action sociale de l'organisme en date du 29 janvier 2015.



**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces conventions.

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)

**Vote: 33**

**Pour: 33**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 17 avril 2015

Le Maire

